

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 01722

Numéro SIREN : 831 498 209

Nom ou dénomination : STUDIA DIGITAL

Ce dépôt a été enregistré le 06/09/2018 sous le numéro de dépôt 7797

Comptes Annuels

SAS STUDIA DIGITAL

4 ROUTE DE VALBRILLANT

13590 MEYREUIL

Exercice du 20/07/2017 au 31/12/2017

SIRET : 83149820900012

Bâtiment Le Gamma – 95 Avenue des Logissons – 13 770 Venelles

SAS Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la région PACA

TEL: 04.42.54.06.22 - FAX: 04.42.54.07.50 - SIRET 434 232 666 000 25 - NAF 6920Z

SAS au capital de 150 000 € - Site Web : www.exelio.fr E-mail : contact@exelio.fr

Sommaire

Attestation

Comptes Annuels

Annexes

Liasse fiscale Réel Simplifié IS

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 01/01/1900, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS STUDIA DIGITAL relatifs à l'exercice du 20/07/2017 au 31/12/2017.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 36 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	2 144 044
Chiffre d'affaires	
Résultat net comptable (Perte)	-11 860

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à VENELLES

Le 26/03/2018

LAURENT BORG

CABINET EXELIO		Comptes Annuels
31/12/2017	Bilan Simplifié	2/37

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/17
ACTIF			
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE	250 000		250 000
<i>Immobilisations incorporelles</i>			
Frais d'établissement	1 940	144	1 796
<i>Immobilisations corporelles</i>			
<i>Immobilisations financières</i>			
Participations et créances rattachées	1 891 000		1 891 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 892 940	144	1 892 796
<i>Stocks</i>			
<i>Créances</i>			
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	1 248		1 248
<i>Divers</i>			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 248		1 248
COMPTES DE REGULARISATION			
TOTAL ACTIF	2 144 188	144	2 144 044

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

CABINET EXELIO		Comptes Annuels
31/12/2017	Bilan Simplifié	3/37

	Net au 31/12/17
PASSIF	
Capital social ou individuel	500 000
Résultat de l'exercice	-11 860
TOTAL CAPITAUX PROPRES	488 140
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	12 500
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 160
Dettes fiscales et sociales	
Autres dettes	1 638 243
TOTAL DETTES	1 655 903
TOTAL PASSIF	2 144 044

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

CABINET EXELIO		Comptes Annuels
31/12/2017	Compte de résultat Simplifié	4/37

	du 20/07/17 au 31/12/17 6 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS			
Autres produits			
Total			
CONSOMMATION M/SES & MAT			
Autres achats & charges externes	4 300	4 300	
Total	4 300	4 300	
MARGE SUR M/SES & MAT	-4 300	-4 300	
CHARGES			
Amortissements et provisions	144	144	
Total	144	144	
RESULTAT D'EXPLOITATION	-4 444	-4 444	
Charges financières	7 415	7 415	
Résultat financier	-7 415	-7 415	
RESULTAT COURANT	-11 860	-11 860	
Résultat exceptionnel			
RESULTAT DE L'EXERCICE	-11 860	-11 860	

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

CABINET EXELIO		Comptes Annuels
31/12/2017	Soldes intermédiaires de gestion Simplifié	5/37

	du 20/07/17 au 31/12/17 6 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
MARGE COMMERCIALE				
MARGE DE PRODUCTION				
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T				
MARGE BRUTE GLOBALE				
Autres achats et charges externes	4 300		4 300	
VALEUR AJOUTEE	-4 300		-4 300	
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-4 300		-4 300	
Autres produits				
Dot. amortissements et provisions	144		144	
RESULTAT D'EXPLOITATION	-4 444		-4 444	
Charges financières	7 415		7 415	
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-11 860		-11 860	
Résultat exceptionnel				
RESULTAT DE L'EXERCICE	-11 860		-11 860	

CABINET EXELIO		Comptes Annuels
31/12/2017	Bilan Détaillé	6/37

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/17
ACTIF			
Actionnaires : capit.sousc.n/appelé	250 000		250 000
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE	250 000		250 000
<i>Immobilisations incorporelles</i>			
Frais de constitution	1 940		1 940
Amortissement frais constitution		144	-144
Frais d'établissement	1 940	144	1 796
<i>Immobilisations corporelles</i>			
<i>Immobilisations financières</i>			
Titres IMNET 100%	1 891 000		1 891 000
Participations et créances rattachées	1 891 000		1 891 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 892 940	144	1 892 796
<i>Stocks</i>			
<i>Créances</i>			
Crédit de TVA à reporter	388		388
TVA sur factures non parvenues	860		860
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	1 248		1 248
<i>Divers</i>			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 248		1 248
COMPTES DE REGULARISATION			
TOTAL ACTIF	2 144 188	144	2 144 044

CABINET EXELIO		Comptes Annuels
31/12/2017	Bilan Détaillé	7/37

	Net au 31/12/17
PASSIF	
Capital souscrit–non appelé	250 000
Capital souscrit–appelé, versé	250 000
Capital social ou individuel	500 000
Résultat de l'exercice	-11 860
TOTAL CAPITAUX PROPRES	488 140
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	
Associés – Versements anticipés	12 500
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	12 500
Fournisseurs – fact. non parvenues	5 160
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 160
Dettes fiscales et sociales	
C/C STUDIA SAS	1 562 618
Crédit Vdeur ZYLBERSZTAJN (2ans 2%)	62 500
Crédit Vdeur AWAD (in fine 2ans, 2%)	12 500
ICNE CRED VDEUR ZYLBERSZTAJN	521
ICNE CRED VDEUR AWAD	104
Autres dettes	1 638 243
TOTAL DETTES	1 655 903
TOTAL PASSIF	2 144 044

CABINET EXELIO		Comptes Annuels
31/12/2017	Compte de résultat Détaillé	8/37

	du 20/07/17 au 31/12/17 6 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS			
Produits divers gestion courante			
Autres produits			
Total			
CONSOMMATION M/SES & MAT			
Honoraires	2 000		
Honoraires CAC	2 300		
Autres achats & charges externes	4 300	4 300	
Total	4 300	4 300	
MARGE SUR M/SES & MAT	-4 300	-4 300	
CHARGES			
Dot. amort. s/immobil. incorporel.	144		
Amortissements et provisions	144	144	
Total	144	144	
RESULTAT D'EXPLOITATION	-4 444	-4 444	
Intérêts comptes courants dépôts CR	7 415		
Charges financières	7 415	7 415	
Résultat financier	-7 415	-7 415	
RESULTAT COURANT	-11 860	-11 860	
Résultat exceptionnel			
RESULTAT DE L'EXERCICE	-11 860	-11 860	

CABINET EXELIO		Comptes Annuels
31/12/2017	Soldes intermédiaires de gestion Détaillé	9/37

	du 20/07/17 au 31/12/17 6 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
MARGE COMMERCIALE				
MARGE DE PRODUCTION				
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T				
MARGE BRUTE GLOBALE				
Honoraires	2 000			
Honoraires CAC	2 300			
Autres achats et charges externes	4 300		4 300	
VALEUR AJOUTEE	-4 300		-4 300	
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-4 300		-4 300	
Produits divers gestion courante				
Autres produits				
Dot. amort. s/immobil. incorporel.	144			
Dot. amortissements et provisions	144		144	
RESULTAT D'EXPLOITATION	-4 444		-4 444	
Intérêts comptes courants dépôts CR	7 415			
Charges financières	7 415		7 415	
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-11 860		-11 860	
Résultat exceptionnel				
RESULTAT DE L'EXERCICE	-11 860		-11 860	

CABINET EXELIO		Comptes Annuels
31/12/2017	Règles et méthodes comptables	10/37

Désignation de la société : SAS STUDIA DIGITAL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 2 144 044 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant une perte de 11 860 euros.

L'exercice a une durée de 5 mois, recouvrant la période du 20/07/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27/02/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

CABINET EXELIO		Comptes Annuels
31/12/2017	Règles et méthodes comptables	11/37

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

CABINET EXELIO		Comptes Annuels
31/12/2017	Notes sur les effectifs et le DIF	12/37

CABINET EXELIO		Comptes Annuels
31/12/2017	Actif immobilisé	13/37

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement		1 940		1 940
Immobilisations incorporelles		1 940		1 940
– Installations générales, agencements et				
– Installations techniques, matériel et outillage				
– Installations générales, agencements				
– Participations évaluées par mise en				
– Autres participations		1 891 000		1 891 000
Immobilisations financières		1 891 000		1 891 000
ACTIF IMMOBILISE		1 892 940		1 892 940

CABINET EXELIO		Comptes Annuels
31/12/2017	Amortissement	14/37

	Valeur en début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions sorties reprises	Valeur en fin d'exercice
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement et de dévelop. (I)		144		144
<i>Immobilisations corporelles</i>				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		144		144

CABINET EXELIO		Comptes Annuels
31/12/2017	Notes sur immo incorporelles	15/37

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution	1 796	20,00
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total	1 796	

CABINET EXELIO		Comptes Annuels
31/12/2017	Tableau des provisions	16/37

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice

CABINET EXELIO		Comptes Annuels
31/12/2017	Variation détaillée des stocks	17/37

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Augmentation des stocks	Diminution des stocks
Marchandises				
Approvisionnements				
Production				
Production en cours				

CABINET EXELIO		Comptes Annuels
31/12/2017	Echéances des créances	18/37

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Autres	1 248	1 248	
Total	1 248	1 248	

CABINET EXELIO		Comptes Annuels
31/12/2017	Echéances des dettes	19/37

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 160	5 160		
Dettes sur immobilisations et comptes				
Autres dettes (**)	1 650 743	1 650 743		
Total	1 655 903	1 655 903		
(**) Dont envers les associés	12 500			

CABINET EXELIO		Comptes Annuels
31/12/2017	Produits à recevoir & Charges constatés d'avance	20/37

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

	du 20/07/17 au 31/12/17 6 mois
Créances rattachées à des participations	
Autres titres immobilisés	
Prêts	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Valeurs mobilière de placement	
Disponibilités	
Total général	

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	du 20/07/17 au 31/12/17 6 mois
Charges constatées d'avance	
Total général	

CABINET EXELIO		Comptes Annuels
31/12/2017	Charges à payer	21/37

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Titres au début d'exercice	Titres créés d'exercice	Titres remboursés	Titres en fin d'exercice
TOTAL		5 000		5 000

DETAIL DES CHARGES A PAYER

	du 20/07/17 au 31/12/17 6 mois
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des étab.de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Fournisseurs – fact. non parvenues	5 160
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 160
Dettes fiscales et sociales	
ICNE CRED VDEUR ZYLBERSZTAJN	521
ICNE CRED VDEUR AWAD	104
Autres dettes	625
TOTAL GENERAL	5 785

CABINET EXELIO		Comptes Annuels
31/12/2017	DG Capacité d'autofinancement	22/37

	31/12/2017	01/01/1900	01/01/1900
Résultat net	-11 859,71		
Capacité d'autofinancement	-11 715,29		

CABINET EXELIO		Comptes Annuels
31/12/2017	Tableau des filiales	23/37

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-par du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
– Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS IMNET FRANCE 75018 PARIS 18	1 399 000,00	883 641,00	100,00	76 302,00
– Participations (détenues entre 10 et 50%)				

CABINET EXELIO		Comptes Annuels
31/12/2017	Notes sur le compte de résultat	24/37

CABINET EXELIO		Comptes Annuels
31/12/2017	Notes sur engagements financiers	25/37

CABINET EXELIO		Comptes Annuels
31/12/2017	Engagements donnés	26/37

	Montant en euros
Dont concernant :	

CABINET EXELIO		Comptes Annuels
31/12/2017	Engagements reçus	27/37

	Montant en euros
Dont concernant :	

CABINET EXELIO		Comptes Annuels
31/12/2017	Notes sur les immobilisations financières	28/37

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-par du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
– Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS IMNET FRANCE 75018 PARIS 18	1 399 000	883 641	100,00	76 302
– Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
– Filiales (détenues à + 50 %)	1 891 000	1 891 000			
– Participations (détenues entre 10 et 50%)					
– Autres filiales françaises – Autres filiales étrangères – Autres participations françaises – Autres participations étrangères					

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2018

Exercice ouvert le	20/07/2017	et clos le	31/12/2017	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 <i>quinquies</i> C), cocher la case					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-2 <i>quinquies</i> C), cocher la case					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social :	
SAS STUDIA DIGITAL			
SIRET	8 3 1 4 9 8 2 0 9 0 0 0 1 2		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
4 ROUTE DE VALBRILLANT Parc sainte victoire 13590 MEYREUIL			

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE

Activités exercées	Traitement de données, hébergement et activités connexes	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	--	--	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33,1/3 %		Bénéfice imposable à 28%		Déficit	11 860
	Bénéfice imposable à 15 %	0				
2 Plus-values	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %					
PV à long terme imposables à 15 %			PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées art. 238 <i>quindecies</i>	
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%				
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches						
Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i>		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines		Pôle de compétitivité
Entreprises nouvelles art. 44 <i>septies</i>		Zones franches d'activités art. 44 <i>quaterdecies</i>		Autres dispositifs		Zone de Restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :						
Dans le secteur productif, art. 244 quater W						
Dans le secteur du logement social, art. 244 quater X						

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Viseur conventionné		Visa : CGA	
Nom, adresse, téléphone, Télécopie			
- du professionnel de l'expertise comptable : SARL CABINET JULIEN ET ASSOCIES			
95 AVENUE DES LOGISSONS 13770 VENELLES			
Tél : 0442540622			
- du conseil :			
Tél :			
- de l'association agréée :			
Tél :			
- N° d'agrément de l'AA :			

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis-SD
2018

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

F

RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a	Payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				(c)
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				(d)
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				(e)
				(f)
				(g)
				(h)
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				(i)
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				(j)
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)

G

RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL – tous les associés ; - SCA – associés gérants ; - SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montant des sommes versées :					
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1	2	3	4	5	6	7	8	

H

DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise SAS STUDIA DIGITAL										Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise 4 ROUTE DE VALBRILLANT 13590 MEYREUIL											
Numéro SIRET* 8 3 1 4 9 8 2 0 9 0 0 1 2											
Durée de l'exercice en nombre de mois* 5										Durée de l'exercice précédent* 	
										Exercice N clos le 31/12/2017	
ACTIF											
										Brut I	
										Amortissements-Provisions 2	
										Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012						
		Autres*	014	251 940	016	144		251 795			
	Immobilisations corporelles*		028		030						
	Immobilisations financières* (1)		040	1 891 000	042			1 891 000			
	Total I (5)		044	2 142 940	048	144		2 142 795			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052						
		Marchandises *	060		062						
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066						
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070						
		Autres* (3)	072	1 248	074		1 248				
	Valeurs mobilières de placement		080		082						
	Disponibilités		084		086						
	Charges constatées d'avance *		092		094						
	Total II		096	1 248	098		1 248				
Total général (I + II)		110	2 144 188	112	144	2 144 043					
PASSIF										Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*								120	500 000	
	Écarts de réévaluation								124		
	Réserve légale								126		
	Réserves réglementées*								130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)								131		
	Report à nouveau								134		
	Résultat de l'exercice								136	(11 859)	
	Provisions réglementées								140		
	Total I								142	488 140	
Provisions pour risques et charges								Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées								156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours								164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*								166	5 160	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)								169	1 650 743	
	Produits constatés d'avance								174		
Total III								176	1 655 903		
Total général (I + II + III)								180	2 144 043		
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	1 638 243			
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	1 892 940			
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS STUDIA DIGITAL

Néant ☐ *Exercice N clos le
31/12/2017
1**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export	209		210	
	Production vendue	biens	215		214	
		services*	217		218	
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)			222	
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production			224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
	Autres produits				230	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*				240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : ~ immobilier :)			242	4 300
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244	
	Rémunérations du personnel*				250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	
	Dotations aux amortissements*				254	144
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)				264	4 444
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(4 444)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)			280	
	Produits exceptionnels	(IV)			290	
	Charges financières	(V)			294	7 415
	Charges exceptionnelles	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300	
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348			
	Impôts sur les bénéfices*	(VII)			306	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	(11 859)
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312		314	11 859
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles*		322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)		324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247			330	
		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	248			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D))	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999			
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989	
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)	990	
	ZFA (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344	350
	Créance due au report en arrière du déficit			346		
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies)			655		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352
						354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :			356		
	Déficits antérieurs reportables : *					360
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370
						372
						11 859

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A-bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : SAS STUDIA DIGITAL										Néant ☐ *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *									
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406													
	Autres	410		412	1 940	414		416	1 940												
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426													
	Constructions	430		432		434		436													
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446													
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456													
	Matériel de transport	460		462		464		466													
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476													
Immobilisations financières		480		482	1 891 000	484		486	1 891 000												
TOTAL		490		492	1 892 940	494		496	1 892 940												
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																					
Immobilisations incorporelles		500		502	144	504		506	144												
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516													
	Constructions	520		522		524		526													
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536													
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546													
	Matériel de transport	550		552		554		556													
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566													
TOTAL		570		572	144	574		576	144												
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5																
	6	7	8	9	10																
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme															
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧													
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589													
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595													
Résultat net de la cession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 <i>terdecies</i>).							591														
TOTAL					596	585	597	599													

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS STUDIA DIGITAL

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A	NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent ⁽¹⁾	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	11 859
Total des déficits restant à reporter	870	11 859

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	☐

VI

DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

⁽¹⁾ Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Désignation de l'entreprise : <u>SAS STUDIA DIGITAL</u>															Néant ☒			
Exercice ouvert le : <u>20/07/2017</u> et clos le : <u>31/12/2017</u>															Durée en nombre de mois <u>5</u>			
I Chiffre d'affaires de référence CVAE																		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises															108			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés															118			
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante															119			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges															105			
TOTAL 1															106			
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)															115			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation															143			
Subventions d'exploitation reçues															113			
Variation positive des stocks															111			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée															116			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation															153			
TOTAL 2															144			
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																		
Achats															121			
Variation négative des stocks															145			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances															125			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.															146			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée															133			
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)															148			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée															128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															135			
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante															150			
TOTAL 3															152			
IV Valeur ajoutée produite																		
Calcul de la Valeur Ajoutée															TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		137	
V Cotisation sur la valeur ajoutée des Entreprises																		
Valeur Ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)															117			
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE																		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.																		
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE															020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE															022			
Effectifs au sens de la CVAE															023			
Période de référence															024			
Date de cessation															186			
VI Cotisation Foncière des Entreprises : Qualification des effectifs																		
Effectifs moyens du personnel															376			
Dont apprentis															657			
Dont handicapés															651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale															861			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD §§ Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD

§ Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/1 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

31/12/2017

N° SIRET

8 3 1 4 9 8 2 0 9 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS STUDIA DIGITAL

ADRESSE (voie)

4 ROUTE DE VALBRILLANT

CODE POSTAL

13590

VILLE

MEYREUIL

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	4 500
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	500

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SAS

Dénomination

STUDIA

N° SIREN (si société établie en France)

518048152

% de détention

90.00

Nb de parts ou actions

4 500

Adresse :

N°

Voie

EUROPARC SAINTE VICTOIRE

Code Postal

13590

Commune

MEYREUIL

Pays

FRANCE

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2018

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(I)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

N° SIRET 8 3 1 4 9 8 2 0 9 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS STUDIA DIGITAL

ADRESSE (voie) 4 ROUTE DE VALBRILLANT

CODE POSTAL 13590 VILLE MEYREUIL

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905 1

Forme juridique SAS Dénomination IMNET FRANCE

N° SIREN (si société établie en France) 790353320 % de détention 100.00

Adresse : N° 3 Voie BOULEVARD NEY

Code Postal 75018 Commune PARIS 18 Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT

—

—

—

—

—



Serge SEMERDJIAN
Commissaire aux Comptes

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

- **SUR LES COMPTES ANNUELS**
- **SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice de 5 mois clos le 31 Décembre 2017

STUDIA DIGITAL

Société par actions simplifiée

Parc Sainte-Victoire 4 route de Valbrillant - 13590 Meyreuil

Société de Commissariat aux Comptes
inscrite près la Cour d'appel
d'Aix-en-Provence.

Membre de la Compagnie régionale des
Commissaires aux comptes
d'Aix-en-Provence / Bastia.

10, Boulevard Périer - 13008 Marseille
Tél : 04.96.169.169 - Fax : 04.96.169.178
E-mail : contact@semerdjan.fr



Serge SEMERDJIAN
Commissaire aux Comptes

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice de 5 mois clos le 31 Décembre 2017

STUDIA DIGITAL

Société par actions simplifiée

Parc Sainte-Victoire 4 route de Valbrillant - 13590 Meyreuil

Société de Commissariat aux Comptes
inscrite près la Cour d'appel
d'Aix-en-Provence.

Membre de la Compagnie régionale des
Commissaires aux comptes
d'Aix-en-Provence / Bastia.

10, Boulevard Périer
13008 Marseille
Tél : 04.96.169.169 – Fax : 04.96.169.178
E-mail : contact@semerdjan.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice de 5 mois clos le 31 Décembre 2017

STUDIA DIGITAL

A l'assemblée générale de la société Studia Digital,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **STUDIA DIGITALE** relatifs à l'exercice de 5 mois clos le 31 Décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 16 Août 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Serge SEMERDJIAN
Commissaire aux Comptes

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés de l'assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.



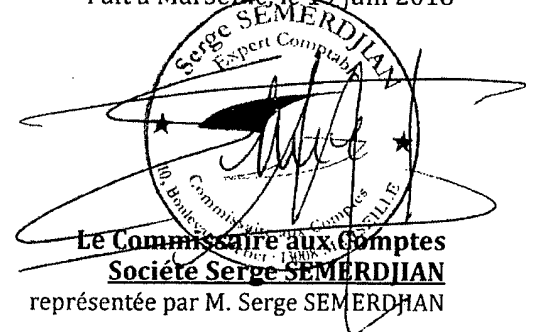
Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Marseille, le 19 juin 2018



Le Commissaire aux Comptes
Société Serge SEMERDJIAN
représentée par M. Serge SEMERDJIAN

Annexe :
Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

CABINET EXELIO		Comptes Annuels
31/12/2017	Bilan Actif synthétique	2/34

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé	250 000		250 000
ACTIF IMMOBILISE			
<i>Immobilisations incorporelles</i>			
Frais d'établissement	1 940	144	1 796
<i>Immobilisations corporelles</i>			
<i>Immobilisations financières (2)</i>			
Autres participations	1 891 000		1 891 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 892 940	144	1 892 796
ACTIF CIRCULANT			
<i>Stocks et en-cours</i>			
<i>Créances (3)</i>			
Autres créances	1 248		1 248
<i>Divers</i>			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 248		1 248
TOTAL GENERAL	2 144 188	144	2 144 044
(3) Dont à plus d'un an (brut)			

Serge SEMERDJIAN

Commissaire aux Comptes

CABINET EXELJO		Comptes Annuels
31/12/2017	Bilan Passif synthétique	3/34

	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES	
Capital	500 000
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-11 860
TOTAL CAPITAUX PROPRES	488 140
AUTRES FONDS PROPRES	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
DETTES (1)	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	12 500
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 160
Autres dettes	1 638 243
TOTAL DETTES	1 655 903
TOTAL GENERAL	2 144 044
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 655 903
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

Serge SEMERDJIAN

Commissaire aux Comptes

CABINET EXELIO		Comptes Annuels
31/12/2017	Compte de résultat	4/34

	France	Exportations	31/12/2017
Produits d'exploitation (I)			
Ventes de marchandises			
Production vendue (biens)			
Production vendue (services)			
Chiffre d'affaires net			
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			
Autres produits			
Total produits d'exploitation (I)			
Charges d'exploitation (2)			
Achats de marchandises			
Variations de stock			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variations de stock			
Autres achats et charges externes (a)			4 300
Impôts, taxes et versements assimilés			
Salaires et traitements			
Charges sociales			
Dotations aux amortissements et dépréciations :			
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements			144
– Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			
– Pour risques et charges : dotations aux provisions			
Autres charges			
Total charges d'exploitation (II)			4 444
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-4 444
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			
Produits financiers			
De participation (3)			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			
Autres intérêts et produits assimilés (3)			
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total produits financiers (V)			
Charges financières			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées (4)			7 415
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total charges financières (VI)			7 415
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-7 415
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-11 860

Serge SEMERDJIAN

Commissaire aux Comptes

CABINET EXELIO		Comptes Annuels
31/12/2017	Compte de Résultat (suite)	5/34

	31/12/2017
<i>Produits exceptionnels</i>	
Total des produits (I+III+V+VII)	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	11 860
BENEFICE OU PERTE	-11 860



Serge SEMERDJIAN
Commissaire aux Comptes

CABINET EXELIO		Comptes Annuels
31/12/2017	Règles et méthodes comptables	7/34

Désignation de la société : SAS STUDIA DIGITAL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 2 144 044 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 11 860 euros.

L'exercice a une durée de 5 mois, recouvrant la période du 20/07/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27/02/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



Serge SEMERDJIAN

Commissaire aux Comptes

STUDIA DIGITAL

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

00964

CABINET EXELIO		Comptes Annuels
31/12/2017	Règles et méthodes comptables	8/34

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.



Serge SEMERDJIAN

Commissaire aux Comptes

CABINET EXELIO		Comptes Annuels
31/12/2017	Notes sur les effectifs	9/34



CABINET EXELIO		Comptes Annuels
31/12/2017	Actif immobilisé	10/34

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement		1 940		1 940
Immobilisations incorporelles		1 940		1 940
– Installations générales, agencements et				
– Installations techniques, matériel et outillage				
– Installations générales, agencements				
– Participations évaluées par mise en				
– Autres participations		1 891 000		1 891 000
Immobilisations financières		1 891 000		1 891 000
ACTIF IMMOBILISE		1 892 940		1 892 940



CABINET EXELIO		Comptes Annuels
31/12/2017	Amortissement	11/34

	Valeur en début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions sorties reprises	Valeur en fin d'exercice
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement et de développ. (I)		144		144
<i>Immobilisations corporelles</i>				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		144		144



CABINET EXELIO		Comptes Annuels
31/12/2017	Notes sur immo incorporelles	12/34

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution	1 796	20,00
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total	1 796	



Serge SEMERDJIAN
Commissaire aux Comptes

CABINET EXELJO		Comptes Annuels
31/12/2017	Tableau des provisions	13/34

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice



CABINET EXELIO		Comptes Annuels
31/12/2017	Variation détaillée des stocks	14/34

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Augmentation des stocks	Diminution des stocks
Marchandises				
Approvisionnements				
Production				
Production en cours				



CABINET EXELIO		Comptes Annuels
31/12/2017	Echéances des créances	15/34

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Autres	1 248	1 248	
Total	1 248	1 248	



CABINET EXELIO		Comptes Annuels
31/12/2017	Echéances des dettes	16/34

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 160	5 160		
Dettes sur immobilisations et comptes				
Autres dettes (**)	1 650 743	1 575 743	75 000	
Total	1 655 903	1 655 903		
(**) Dont envers les associés	1 650 743			



CABINET EXELIO		Comptes Annuels
31/12/2017	Produits à recevoir & Charges constatés d'avance	17/34

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

	du 20/07/17 au 31/12/17 6 mois
Créances rattachées à des participations	
Autres titres immobilisés	
Prêts	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Valeurs mobilière de placement	
Disponibilités	
Total général	

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	du 20/07/17 au 31/12/17 6 mois
Charges constatées d'avance	
Total général	



CABINET EXELIO		Comptes Annuels
31/12/2017	Charges à payer	18/34

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Titres au début d'exercice	Titres créés d'exercice	Titres remboursés	Titres en fin d'exercice
TOTAL		5 000		5 000

DETAIL DES CHARGES A PAYER

	du 20/07/17 au 31/12/17 6 mois
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des étab.de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Fournisseurs – fact. non parvenues	5 160
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 160
Dettes fiscales et sociales	
ICNE CRED VDEUR ZYLBERSZTAJN	521
ICNE CRED VDEUR AWAD	104
Autres dettes	625
TOTAL GENERAL	5 785



CABINET EXELIO		Comptes Annuels
31/12/2017	DG Capacité d'autofinancement	19/34

	31/12/2017	01/01/1900
Résultat net	-11 859,71	
Capacité d'autofinancement	-11 715,29	

Serge SEMERDJIAN

Commissaire aux Comptes

CABINET EXELIO		Comptes Annuels
31/12/2017	Tableau des filiales	20/34

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-par du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
– Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS IMNET FRANCE 75018 PARIS 18	1 399 000,00	849 496,00	100,00	76 302,00
– Participations (détenues entre 10 et 50%)				



CABINET EXELIO		Comptes Annuels
31/12/2017	Notes sur le compte de résultat	21/34



Serge SEMERDJIAN
Commissaire aux Comptes

CABINET EXELIO		Comptes Annuels
31/12/2017	Notes sur engagements financiers	22/34



Serge SEMERDJIAN
Commissaire aux Comptes

CABINET EXELIO		Comptes Annuels
31/12/2017	Engagements donnés	23/34

	Montant en euros
Dont concernant :	



CABINET EXELIO		Comptes Annuels
31/12/2017	Engagements reçus	24/34

	Montant en euros
Dont concernant :	



CABINET EXELIO		Comptes Annuels
31/12/2017	Notes sur les immobilisations financières	25/34

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-par du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
– Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS IMNET FRANCE 75018 PARIS 18	1 399 000	849 496	100,00	76 302
– Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
– Filiales (détenues à + 50 %)	1 891 000	1 891 000			
– Participations (détenues entre 10 et 50%)					
– Autres filiales françaises					
– Autres filiales étrangères					
– Autres participations françaises					
– Autres participations étrangères					

Serge SEMERDJIAN

Commissaire aux Comptes



Serge SEMERDJIAN
Commissaire aux Comptes

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice de 5 mois clos le 31 Décembre 2017

STUDIA DIGITAL

Société par actions simplifiée

Parc Sainte-Victoire 4 route de Valbrillant - 13590 Meyreuil

Société de Commissariat aux Comptes
inscrite près la Cour d'appel
d'Aix-en-Provence.
Membre de la Compagnie régionale des
Commissaires aux comptes
d'Aix-en-Provence / Bastia.

10, Boulevard Périer - 13008 Marseille
Tél : 04.96.169.169 - Fax : 04.96.169.178
E-mail : contact@semerdjian.fr

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice de 5 mois clos le 31 Décembre 2017

STUDIA DIGITAL

A l'assemblée générale de la société Studia Digital,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Fait à Marseille le 19 juin 2018


Le Commissaire aux Comptes
Société Serge SEMERDJIAN
représentée par M. Serge SEMERDJIAN

Serge SEMERDJIAN
Commissaire aux Comptes

STUDIA DIGITAL
Société par actions simplifiée
Au capital de 500 000 euros
Siège social : Zone Industrielle de Rousset,
605 Avenue Olivier Perroy
13 790 ROUSSET
831 498 209 RCS Aix-en-Provence

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 9 JUILLET 2018

Le neuf juillet deux mille dix-huit à 15 heures, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire sur convocation faite par le Président.

Chaque associé a été convoqué par courrier recommandé en date du 25 juin 2018.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents et les mandataires associés représentés, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Le Commissaire aux comptes a été convoqué à l'assemblée par courrier recommandé le 25 juin 2018 :

➤ Monsieur Serge SEMERDJIAN – Commissaire aux Comptes – 10 Boulevard Périer – 13008 MARSEILLE est absent et excusé

Olivier De la Fargue, en sa qualité de représentant permanent de GENVALUE PARTNERS préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Le secrétariat de l'assemblée est assuré par Monsieur Raymond GILLETTE.

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la copie et le récépissé postal de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes ;
- le rapport du Président
- le texte des projets des résolutions proposées par le Président à l'assemblée ;

Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées, le rapport du Commissaire aux comptes, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.



Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- 1/ Rapport de Gestion du Président au titre de l'exercice clos le 31/12/2017 ;
- 2/ Rapport des Commissaires aux Comptes au titre de l'exercice clos le 31/12/2017 ;
- 3/ Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2017 et quitus au Président,
- 4/ Rémunération du mandataire social,
- 5/ Affectation du résultat ;
- 6/ Délégation de pouvoir en vue d'accomplir les formalités

Le Président donne lecture de son rapport, du rapport du Commissaire aux comptes et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés.

PREMIERE RESOLUTION - Approbation des comptes

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président- et du rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2017 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité de 450 voix contre 450

DEUXIEME RESOLUTION – Rémunération du mandataire social

L'assemblée générale décide que le mandataire social aura droit en rémunération à hauteur de 1 200 000 € dont la ventilation entre les entités juridiques se fait pour 50% en fonction du Chiffre d'Affaires et 50% en fonction du nombre d'ETP (Equivalent Temps Plein).

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité de 450 voix contre 450

TROISIEME RESOLUTION - Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 76 302 euros de la manière suivante :

Origine

Bénéfice de l'exercice : 76 302 euros

Affectation

Au compte « Autres Réserves » soit : 72 487 euros

Solde du report à nouveau : 807 021 euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité de 450 voix contre 450



QUATRIEME RESOLUTION - Délégation de pouvoir en vue d'accomplir les formalités

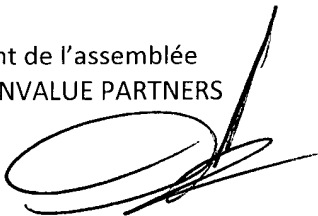
L'assemblée générale ordinaire annuelle délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité de 450 voix contre 450

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 15 heures 30.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président de l'assemblée
Société GENVALUE PARTNERS



Le secrétaire
Monsieur Raymond GILLETTE

